CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 9 Février 2018

OBJET: Désignations à divers organismes

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 9 Février 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Conseil d'administration du collège Alexandre DUMAS :

1 personne qualifiée:

Monsieur MEZIANI, coordinateur des équipes de médiation de l'Association ADELIES

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) :

Madame Martine VASSAL en remplacement de Madame CARADEC

AMU - Institut d'administration des entreprises d'Aix-Marseille (IAE) :

1 représentant du Département : Monsieur Gérard GAZAY 1 suppléant : Monsieur Jean-Marc PERRIN

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée